

REPUBLIQUE FRANCAISE - DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE

ASSOCIATION FONCIERE de REMEMBREMENT DE VILLEPAROIS

DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU de l'Association foncière

N° 2014.01

L'AN DEUX QUATORZE, le dix neuf mars, le bureau de l'association foncière de Villeparois s'est réuni à 18 heures 00, au lieu habituel de ses séances, sur convocation adressée le 10 mars 2013 par le Président de l'Association foncière.

Nombre de Membres en exercice : 7

ETAIENT PRESENTS :

Madame Claudine BRUGGER, Messieurs. Jean BERSOT, Michel BOURGEOIS, Pierre MASSON, Jean-François MILLOT.

ETAIT EXCUSE :

M. le Directeur de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
Pascal FRERE.

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

AFFECTATION DU RESULTAT

COMPTE DE GESTION 2013

Rapporteur : Le Président

Je vous propose de prendre connaissance du Compte administratif 2013 conforme en tous points au compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de l'Association Foncière de Villeparois.

Les résultats de l'exercice sont les suivants :

Années N	Fonctionnement					
	Années N-1 Résultats reportés		Résultats de l'année N			
	Déficit N-1	Excédent N-1	Dépense de l'exercice N	Recette de l'exercice N	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
	(1)	(2)	(3)	(4)		(2+4-1-3)
2008		2 337.96 €	587.81 €	2 405.79 €	1 817.98 €	4 155.94 €
2009		4 155.94 €	830.81 €	2 409.47 €	1 578.66 €	5 734.60 €
2010		3 211.60 €	737.55 €	2 302.79 €	1565.24 €	4 776.84 €
2011		4 776.84 €	700.61 €	2 302.35 €	1 601.74 €	6 378.58 €
2012		6 378.58 €	717.30 €	2 411.59 €	1 694.29 €	8 072,87 €
2013		8 072.87 €	801.00 €	2 330.03 €	1 469.03 €	9 601.90 €

Investissement									
Résultats de l'année N-1 reportés			Résultats de l'année N						
Années	Déficit N-1	Excéd. N-1	Dépense de l'exercice N	Recette de l'exercice N (Hors 1068)	Affectation résultat N-1 (1068)	Excédent Déficit de l'exercice N	Dépense Reste à réalisé de l'exercice N	Recettes Reste à réaliser de l'exercice N	Besoin (+) ou excédent (-) de financement
	(5)	(6)	(7)	(8)	8bis	(9)=(6+8+8bis-5-7)	(10)	(11)	(10-9-11)
2008	9 541.75 €		0 €	0 €	9 541.75 €	0 €			0 €
2009			2 522.25 €						2 522.25 €
2010	2522.25				2 523.00 €	0.75 €			-0.75 €
2011	-	0.75 €	-			0.75 €			-0.75 €
2012	-	0.75 €	-	-	-	0.75 €			-0.75 €
2013	-	0.75 €	-	-	-	0.75 €			-0.75 €

Décisions prise à l'unanimité

Après en avoir délibéré, les Membres du bureau

- Approuve le compte de gestion 2013, établi par Monsieur le Trésorier
- Approuve le Compte administratif 2013
- Décident les affectations suivantes du résultat de fonctionnement :

Affectation du résultat de l'année N pour l'année N+1					
Années	Compte 1068	Compte 002	Total 1068 +002	Différence Résultats - affectations	Délibération du
2008	0 €	4 156.14 €	4 156.14 €		16/04/2009
2009	2523 €	3211.80 €	5734.80 €		04/05/2010
2010	0 €	4 776.84 €	4 776.84 €		31/03/2011
2011	0 €	6 378.58 €	6 378.58 €		11/04/2012
2012	0 €	8 072.87 €	8 072.87 €		17/04/2013
2013	0 €	9 601.90 €	9 601.90 €		19/03/2014

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Les Membres du bureau

Le Président,

M.Jean BERSOT